

Vers une pédagogie actualisante :

Mission de la

Faculté des sciences de l'éducation

et

formation initiale à l'enseignement

Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Version révisée
septembre 2001

Table des matières

Préambule	i
I. Origines et rôles de la Faculté.....	1
II. Mission de la Faculté	4
A. Mission globale de l'Université de Moncton.....	4
B. Mission de la Faculté des sciences de l'éducation.....	4
1. Participation à un projet de société	6
2. Type de personnes à former.....	7
3. Participation à la mission de l'école publique	8
4. Orientation de la formation à l'enseignement.....	10
5. Pédagogie actualisante	12
III. Objectifs de la formation initiale à l'enseignement	16
A. Formation générale et globale.....	16
1. Développer une solide formation générale	16
2. Développer le sens de la responsabilité sociale et la conscience de la réalité mondiale dans un contexte de solidarité entre les personnes et les peuples	17
B. Formation dans les disciplines	18
1. Démontrer un haut niveau de maîtrise du contenu des disciplines à enseigner	18
2. Démontrer les attitudes requises à la promotion de la discipline et à sa propre formation continue.....	18
C. Formation pédagogique	19
1. Démontrer un haut niveau de formation pédagogique.....	19
2. Maîtriser la didactique des disciplines dans le cadre d'une pédagogie actualisante	25
3. Savoir intégrer les composantes de sa formation, développer une identité à la profession et s'engager dans un développement professionnel continu.....	26
Conclusion	30
Annexe	33

Préambule

Le document, *Vers une pédagogie actualisante : Mission de la Faculté des sciences de l'éducation et formation initiale à l'enseignement*, a pour but de situer la mission de la Faculté par rapport à celle de l'Université, de la décrire et d'en identifier les principaux objectifs liés à la formation initiale à l'enseignement. Dans le contexte d'une restructuration de ses programmes et de ses cours, la Faculté a voulu clairement énoncer sa mission et en préciser les objectifs liés aux principales composantes de la formation à l'enseignement.

Il faut souligner que la préparation de ce document a été pour la Faculté beaucoup plus qu'un exercice d'écriture, bien qu'il soit difficile de trouver les mots pour exprimer clairement l'étendue d'une formation aussi complexe et exigeante que celle des futurs enseignants et enseignantes. Ce fut aussi un exercice ardu et stimulant de dialogue, de discussion, de délibération et parfois de confrontation d'idées.

Les comités et les sous-comités furent nombreux et actifs. Il a fallu plusieurs réunions facultaires pour aboutir à un véritable consensus chez les membres du corps professoral. Deux « générations » d'un Comité de pédagogie actualisante (ce concept sera défini plus loin dans le texte) se sont succédé avant d'aboutir au présent document. Un premier comité a proposé le concept et l'a intégré à la mission de la Faculté et aux objectifs de formation qui en découlent. Entre-temps, quatre comités ont oeuvré à définir les objectifs de formation dans les domaines respectifs suivants : fondements et recherche; didactique et pédagogie; psychopédagogie; insertion professionnelle et stages. Le deuxième comité de pédagogie actualisante a d'abord révisé le document en fonction des nombreuses rétroactions des collègues en éducation des trois campus, puis il a élaboré le présent document.

La Faculté n'a pas seulement dû concevoir sa mission et ses objectifs de formation; elle a dû mettre en oeuvre de nouveaux programmes et de nouveaux cours conçus en fonction de cette mission et des objectifs de formation qui en découlent. De plus, elle s'est dotée d'une nouvelle structure facultaire susceptible

d'engendrer une dynamique fonctionnelle renouvelée. Mais le travail ne fait que commencer, car le véritable défi demeure celui de la réalisation concrète et réelle de la mission facultaire dans le vécu et dans les actions futures de nos étudiantes et de nos étudiants. Le défi a été et demeure toujours un projet en devenir, un projet dynamique et collectif.

La première partie du document de la Mission fait une brève présentation de la Faculté. La deuxième partie en énonce et en élabore la mission éducative, et elle en décrit les responsabilités quant à la formation initiale à l'enseignement. La troisième partie présente les objectifs généraux de la formation à l'enseignement qui découlent de la mission telle qu'elle est élaborée en deuxième partie. Ce sont ces objectifs généraux qui ont guidé la restructuration des programmes et des cours ainsi que l'élaboration des objectifs spécifiques de la formation initiale à l'enseignement. En conclusion, le document fait ressortir l'état actuel des pratiques à la Faculté des sciences de l'éducation à la suite de la restructuration commencée en 1993-1994.

Rodrigue Landry, Ph.D.
Doyen

I. Origines et rôles de la Faculté

La Faculté des sciences de l'éducation fut fondée en 1972 et ses premiers étudiants et étudiantes firent leur entrée à l'automne 1973. L'ancien édifice de la première et seule École normale française au Nouveau-Brunswick, érigé en 1968, fut choisi en 1972 pour abriter la nouvelle Faculté qui fut créée par une coalition de formatrices et de formateurs de différentes provenances : de l'École normale, de deux départements de l'École de psychologie et d'éducation de l'Université de Moncton (le département d'éducation et le département d'éducation physique) et du secteur de formation des maîtres de l'Institut de technologie du Nouveau-Brunswick. D'autres personnes arrivant des études ou d'ailleurs firent également partie de la Faculté initiale.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton, le corps professoral de la Faculté élaborait des programmes et mit sur pied des services qui avaient pour but la formation à la fois des enseignantes et des enseignants des écoles publiques, des administratrices et des administrateurs en éducation et du personnel des divers services éducatifs : spécialistes en adaptation scolaire, conseillères et conseillers en orientation, et conseillères et conseillers pédagogiques. Dès le début, un Service des stages fut mis sur pied pour assurer l'encadrement des stagiaires en éducation. De plus, un Centre de ressources pédagogiques fut développé au cours des années. Ce Centre abrite un éventail de matériel pédagogique servant à la formation initiale et à la formation continue. Plus récemment, la Faculté se dotait d'un certain nombre de laboratoires en informatique dans le but d'assurer la formation dans le domaine des nouvelles technologies d'information et de communication et vise présentement à l'amélioration de son infrastructure en technologie.

La Faculté, en plus d'assurer la formation initiale du personnel éducatif oeuvrant dans le système scolaire et ailleurs, contribue à la formation continue des nombreux intervenants et intervenantes du système d'éducation et participe au perfectionnement professionnel du personnel éducatif en service. Elle offre notamment une formation de 2^e cycle en éducation (administration scolaire, enseignement, enseignement ressources) et en orientation. Ces dernières années, la Faculté a préparé des programmes de formation des éducatrices et éducateurs du niveau postsecondaire et offre en collaboration avec l'éducation permanente des programmes en éducation des adultes.

Depuis septembre 2000, la Faculté offre un programme de doctorat en éducation dont le thème est l'éducation en milieu linguistique minoritaire. Unique au Canada, ce programme fut créé avec la collaboration de quatorze universités

2 *Mission de la Faculté des sciences de l'éducation*

canadiennes et a pour objectif la formation de leaders, de spécialistes, de chercheurs et de chercheuses dans le domaine de l'éducation en milieu francophone minoritaire. La Faculté souhaite ainsi renforcer l'apport de l'éducation à la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones du Canada.

La création en 1989 d'un Centre de recherche et de développement en éducation est venue consolider l'infrastructure nécessaire pour appuyer l'accroissement des activités dans ces domaines. De plus, la Faculté joue un rôle dans la planification, l'élaboration et l'évaluation des programmes et des services éducatifs, aussi bien pour le ministère de l'Éducation que pour le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi ou que pour d'autres organismes éducatifs ou culturels. Par ses recherches et son expertise, elle offre également de nombreux services à la collectivité francophone du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs.

La figure à la page suivante présente les différents programmes de formation ainsi que les services offerts à la Faculté.

Durant les vingt premières années de son existence, la Faculté a fondé ses actions sur une sorte de consensus tacite qui lui tenait lieu de mission. Le présent document vient expliciter cette mission et lui donner un statut plus officiel.

Programmes de formation et services à la Faculté des sciences de l'éducation

Formation initiale à l'enseignement 1^{er} cycle

1. BEd (programme A)
2. BEd (ens. Postsecondaire)
3. BA-BEd (primaire)
4. BA-BEd (majeure en anglais)
5. BA-BEd (majeure en français)
6. BA-BEd (majeure en histoire)
7. BA-BEd (majeure en géographie)
8. BA-BEd (majeure en études familiales)
9. BSc-BEd (conc. en chimie)
10. BSc-BEd (conc. en biologie)
11. BSc-BEd (conc. en physique)
12. BSc-BEd (conc. en mathématique)
13. BEP-BEd (majeure en éducation physique)
14. BT-BEd (majeure en technologie de l'industrie)

Études supérieures 2^e et 3^e cycles MAEd ou MEd

Administration scolaire
Enseignement
Enseignement ressource

MAO ou MO
Orientation
Ph.D. en éducation

Formation continue

Programme personnalisé
de 1^{er} cycle
Programme personnalisé
de 2^e cycle
Éducation des adultes

Services

Service
des stages

Centre de ressources
pédagogiques

Laboratoires en
informatique

Centre de recherche et de
développement en éducation

II. Mission de la Faculté

A. Mission globale de l'Université de Moncton

La mission de la Faculté des sciences de l'éducation ne peut être étrangère à la mission globale de l'Université de Moncton qui se définit comme suit :

Sa mission principale est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Visant l'excellence, l'Université se veut un milieu de vie épanouissant où la liberté d'expression et l'autonomie assurent le plein développement de son potentiel humain. Soucieuse aussi de son rôle dans le monde contemporain, l'Université entend que ses services à la collectivité encouragent le partenariat avec le milieu et entraînent le progrès de l'Acadie¹ (p. 9).

B. Mission de la Faculté des sciences de l'éducation

La mission de la Faculté des sciences de l'éducation s'articule autour de trois fonctions principales de l'Université : la formation, la recherche et les services à la collectivité. Elle est directement liée au projet de société auquel on participe et au type de personnes que l'on vise à former. Elle s'insère ainsi dans la vision d'une société fondée sur l'épanouissement personnel, la justice sociale et la paix.

La mission de la Faculté des sciences de l'éducation est d'assurer une formation initiale et continue de qualité aux professionnelles et professionnels qui oeuvrent dans les systèmes éducatifs francophones de l'Acadie. En offrant une formation polyvalente et intégrée, la Faculté vise les plus hauts degrés de savoir, de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-devenir associés aux diverses dimensions de l'action éducative.

Par ses activités de formation, de recherche, de développement et de service à la collectivité, la Faculté a la mission de contribuer à la défense et à la promotion de la langue française, à l'excellence des interventions éducatives, à l'approfondissement des

¹ Optimiser le potentiel humain de l'Université. Mise à jour du projet institutionnel et plan stratégique 1992-1995. Document publié par le cabinet du Recteur en collaboration avec le Service de l'information et des relations publiques, Université de Moncton, décembre 1992.

connaissances en éducation et à la réalisation d'un projet de société visant un monde de paix, de justice et de solidarité. À cette fin, la Faculté exige un haut degré d'excellence de ses étudiantes, de ses étudiants et de son corps professoral. Elle voit à ce que ses programmes assurent la formation de personnes responsables, créatrices, capables de collaboration et d'entraide et dotées d'une forte culture générale.

Les étudiantes, les étudiants et le corps professoral constituent une communauté d'apprenantes et d'apprenants qui cultive un esprit de collaboration et d'entraide propice à l'épanouissement de personnes aptes à assumer toutes les responsabilités de leur profession et capables d'autoformation continue.

La Faculté établit des partenariats avec le ministère de l'Éducation, les autres facultés et écoles de l'Université de Moncton, la profession enseignante, les districts scolaires et d'autres instances éducatives dans le but de favoriser au maximum la formation des intervenantes et des intervenants et de contribuer ainsi à la concrétisation de sa vision de société. C'est dans cet esprit de coopération et d'entraide qu'elle œuvre à la formation continue et au perfectionnement professionnel du personnel éducatif en service.

Nul aspect de la mission de la Faculté n'est plus fondamental que celui de la formation à l'enseignement. Le système éducatif, par la formation de la pensée, de l'esprit critique, de la créativité et du sens de la collaboration, peut amener les personnes à contribuer à l'avancement des connaissances, au renouvellement des valeurs et à la transformation de la société. Les premiers responsables de la mise en œuvre des activités scolaires qui visent l'atteinte de ces objectifs sont les membres du personnel enseignant. C'est pourquoi la formation des enseignants constitue le rôle principal de la Faculté et l'élément central de sa mission.

La Faculté a également la responsabilité de former d'autres intervenantes et intervenants en éducation, et principalement les conseillères et les conseillers en orientation, le personnel administratif, les enseignantes et les enseignants ressources, et les conseillères et conseillers en pédagogie. La présence de ces personnes en milieu scolaire se justifie par les rôles complémentaires qu'elles jouent dans le processus de formation des individus. La recherche, le développement et les services à la collectivité font partie intégrante de la mission de la Faculté, mais ces éléments n'auraient ni sens ni pertinence sans la dimension de la formation à l'enseignement.

Avant d'élaborer davantage la mission éducative de la Faculté par rapport à la formation à l'enseignement, il est important de contextualiser socialement et idéologiquement cette mission éducative et d'en situer le rôle dans un projet global de société.

1. Participation à un projet de société

La fin de ce siècle se caractérise par une situation paradoxale : elle est à la fois inquiétante et porteuse d'espoir. En effet, d'une part, l'humanité fait face à des problèmes mettant en danger l'existence même de la planète; d'autre part, une nouvelle conscience planétaire se développe et la défense des droits humains s'organise un peu partout dans le monde.

Malgré les efforts d'individus et d'organismes à travers l'histoire, l'être humain n'est pas encore arrivé à solutionner les graves problèmes de violence et d'injustice qui existent encore dans de nombreux pays. Le modèle socio-économique sur lequel repose notre civilisation hautement industrialisée est estimé, par nombre de scientifiques, de philosophes, d'artistes et de penseurs dans différents domaines, comme n'étant plus viable. Plusieurs études démontrent que ce modèle donne lieu d'une part, à la surconsommation, d'autre part, à la sous-consommation et à la misère, celui d'une grande partie de l'humanité. Ce modèle mène aussi à la dégradation de l'environnement au point où l'écologie même de la planète est menacée.

Le XX^e siècle a mené à une ère d'information qui fait de la planète un « village global » dans lequel les actions des nations et des sociétés ont des répercussions immédiates sur la situation et sur les actions de leurs voisins même les plus éloignés. Une société ne se développe plus en vase clos, mais interagit avec d'autres sociétés et chacune de celles-ci devient alors responsable des conséquences de ses actions, non seulement par rapport à son propre développement et à son propre bien-être, mais aussi par rapport au développement et au bien-être des autres sociétés. L'interpénétration des cultures et la confrontation des besoins et des valeurs qui en résulte créent un contexte où l'être humain doit devenir de plus en plus conscient des conditions de vie, des valeurs et des besoins des autres ainsi que des conséquences de ses actions sur l'équilibre planétaire. La solution aux grands problèmes de l'humanité passe d'ailleurs par la prise de conscience de ces problèmes et de leur interdépendance ainsi que par l'inspiration d'une vision d'un monde meilleur.

Devant de tels enjeux, des spécialistes de différentes disciplines ainsi que de nombreux organismes sociaux s'engagent dans le mouvement de construction

d'une société de justice fondée sur le respect des droits des personnes et des peuples. L'éducation apporte aussi une importante contribution sociale avec le mouvement de renouveau pédagogique né en Europe à la fin du XIX^e siècle, mouvement qui a voulu humaniser l'école et, à travers celle-ci, contribuer à bâtir la paix. Le monde de l'éducation doit être en évolution constante et doit préparer des personnes capables de relever les nouveaux défis et de coopérer pour construire un monde de paix, de justice et de solidarité.

2. Type de personnes à former

Inspirés par les forces montantes qui luttent pour l'amélioration de la société, éveillées aux principes de la justice et à l'existence de situations d'injustices, conscientes des disparités dans les avoirs et les pouvoirs entre les peuples et à l'intérieur des sociétés et sensibilisées à la destruction de l'environnement, les personnes oeuvrant en éducation ne peuvent rester indifférentes. La Faculté estime que de par leur mission, les éducatrices et les éducateurs doivent prendre position et devenir des agents de changement social. En fait, tous les partenaires du monde de l'éducation ont la responsabilité de participer, dans un esprit d'ouverture aux autres et de respect des différences, à la réalisation d'un projet de société favorable à l'épanouissement des personnes, au bien-être des peuples et à l'évolution de l'humanité. Déjà en 1991, la Faculté identifiait le besoin de créer un environnement propice à l'atteinte des objectifs communs² suivants :

- a) favoriser le développement des attitudes susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits humains des personnes et des peuples;
- b) promouvoir l'ouverture au monde par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles;
- c) aider au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelles, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale tout en respectant les différences individuelles;
- d) assurer une formation générale de base et susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie;

² Adapté du document *Formation initiale à l'enseignement* publié par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton en 1991.

- e) favoriser l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être reliés aux différentes disciplines étudiées ainsi qu'à l'ensemble des objectifs poursuivis;
- f) favoriser le développement de l'autonomie, de la pensée critique, de la capacité d'évaluer des situations et de résoudre des problèmes;
- g) favoriser la coopération et la participation;
- h) développer la capacité d'analyse et de synthèse et l'honnêteté intellectuelle;
- i) favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages, tout en développant la capacité de penser de façon créative et personnelle;
- j) encourager l'acquisition de méthodes efficaces d'étude, de travail et de recherche;
- k) favoriser le développement de la curiosité intellectuelle et le désir d'apprendre;
- l) promouvoir le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure.

3. Participation à la mission de l'éducation publique

La société confie aux enseignantes et aux enseignants une responsabilité sociale de grande importance, celle d'actualiser la mission éducative du système scolaire. Le secteur francophone du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick propose l'énoncé de mission³ suivant :

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour devenir des apprenantes et des apprenants perpétuels afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

Dans ce contexte, le but de l'éducation publique de langue française est de favoriser le développement de personnes autonomes, créatrices et épanouies, compétentes dans leur langue, fières de leur culture, sûres de leur identité et désireuses de poursuivre leur éducation pendant toute leur vie. Elles sont ainsi prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la

³ Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. (1993). *La mission de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick*. Frédéricton, NB : auteur.

construction d'une société juste intégrée dans un projet de paix mondiale fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. C'est pourquoi l'école est un milieu où les élèves vivent pleinement leur jeunesse tout en préparant leur vie adulte.

L'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de cette mission qui sous-tend un partenariat avec les parents, le conseil scolaire, le ministère de l'Éducation et la communauté. Ce partenariat est essentiel à l'atteinte des objectifs d'excellence (p. 2).

La Faculté, qui a participé à l'élaboration de la mission de l'éducation publique du Nouveau-Brunswick, estime que celle-ci ne peut être accomplie que si les éducatrices et les éducateurs atteignent, par leur expérience de formation initiale et continue, les plus hauts degrés de savoir, de savoir-faire et de savoir-être associés aux nombreuses dimensions de l'action éducative.

En 1972, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par une entente avec l'Université de Moncton, a confié à la Faculté des sciences de l'éducation la responsabilité de la formation des enseignantes et des enseignants du secteur francophone du système des écoles publiques de la province. Comme entité universitaire, toutefois, en plus de satisfaire aux exigences relatives à la mission de l'école publique, la Faculté, par ses recherches et ses réflexions, doit pouvoir éclairer le gouvernement et les diverses instances éducatives dans leurs orientations et leurs prises de décisions. Elle doit continuellement viser à offrir un forum d'échanges et de débats entre les intervenantes et les intervenants directement ou indirectement associés au domaine de l'éducation. La collectivité acadienne doit pouvoir compter sur le dynamisme et le leadership de la Faculté.

4. Orientation de la formation à l'enseignement

Pour que les enseignantes et les enseignants ainsi que les autres intervenantes et intervenants du système scolaire soient capables de réaliser les objectifs reliés à la mission de la Faculté et à celle de l'école publique, ils doivent pouvoir vivre des expériences de formation conçues en fonction de ces mêmes

objectifs. Cela suppose que le corps professoral de l'Université qui oeuvre à la formation de ces personnes partage ces objectifs, qu'il soit dynamique, compétent et soucieux de son propre perfectionnement.

Les éducatrices et les éducateurs doivent être formés de façon à devenir capables de choisir et de justifier les fondements idéologiques sur lesquels s'appuient les objectifs d'apprentissage scolaire privilégiés. Ils doivent aussi être conscients des enjeux sociaux et des effets de leurs choix éducatifs sur les personnes. À une conception sociologique et philosophique de l'éducation, l'enseignante ou l'enseignant doit intégrer des connaissances au sujet de la personne-apprenante (son développement physique, psychomoteur, intellectuel, langagier, affectif, esthétique, social, moral et spirituel) et une compréhension approfondie du processus d'apprentissage.

Une profonde et solide connaissance des contenus d'apprentissage se complète par une connaissance pédagogique et un savoir didactique qui rendent apte à choisir et à promouvoir les apprentissages appropriés au stade de développement et aux besoins de la personne-apprenante.

La formation vise à développer le savoir-être de la personne afin de la rendre capable de manifester dans son enseignement des qualités telles que l'empathie, le respect des autres, l'accueil, la communication, la coopération, l'autocritique, l'affirmation de soi, le leadership, l'engagement et l'ouverture sur le monde. En plus de se connaître soi-même, l'enseignante ou l'enseignant doit comprendre l'influence de son propre cadre de référence sur ses actions et sur ses interactions avec les autres et avec son milieu. Dans un esprit d'entraide et de coopération, la personne enseignante doit, par son propre dynamisme, savoir susciter la collaboration à un projet éducatif aux multiples dimensions qui exige à la fois la confrontation de points de vue différents et le respect des différences personnelles et culturelles.

La formation à l'enseignement doit développer les nombreuses dimensions du savoir-faire pédagogique. L'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir évaluer les conditions propices à l'apprentissage et à l'épanouissement des personnes. Elle ou il doit être en mesure de reconnaître la complexité des effets environnementaux et familiaux sur l'apprentissage scolaire et être capable d'en tenir compte. Elle ou il doit être capable de conceptualiser l'ensemble d'un programme scolaire, d'en faire l'analyse, et d'identifier les objectifs d'apprentissage pertinents à chaque apprenante et apprenant. L'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir conceptualiser et implanter une variété de stratégies d'enseignement appropriées aux besoins et intérêts des élèves et qui les mèneront

aux résultats d'apprentissage proposés. Capable d'appliquer des techniques d'évaluation et d'interpréter les évaluations d'autres professionnels de l'éducation, l'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir adapter son enseignement en ayant recours au besoin à des activités d'enseignement correctif ou d'enrichissement. De plus, l'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir : assurer la gestion de l'environnement pédagogique et du groupe d'apprenantes et d'apprenants (souvent très hétérogène); s'associer au besoin, à d'autres agents d'éducation disponibles (ex. : collègues, tutrices et tuteurs, spécialistes, parents); développer du matériel pédagogique ou faire un choix dans le matériel disponible; choisir et utiliser une variété de médias d'enseignement (technologie éducative); connaître différents aspects légaux, administratifs et organisationnels de l'éducation (ex. : loi scolaire, politique sur l'intégration des enfants à besoins spéciaux, droits des enfants) et, enfin, adapter son enseignement en conséquence. Il importe donc que les futurs enseignants et enseignantes acquièrent des habiletés de prise de décision et de coopération. Une fois qu'ils auront intégré la profession, il leur faudra encore se tenir à jour par la lecture de résultats de recherche de même que d'autres écrits en éducation.

À la formation pédagogique doit s'ajouter une formation à la profession qui initie les futurs enseignants et enseignantes aux responsabilités, aux droits et aux devoirs associés à leur profession. En plus d'être sensibilisés aux structures organisationnelles de la profession, les étudiantes et étudiants en formation doivent comprendre les réalités de l'insertion socioprofessionnelle, les valeurs véhiculées à l'intérieur du code d'éthique professionnelle et l'importance d'un perfectionnement continu.

Bref, la Faculté a la mission d'offrir non seulement une formation polyvalente et intégrée, mais une formation qui rende la personne apte à évoluer et à contribuer aussi bien aux changements sociaux qu'aux nouvelles exigences de sa profession.

5. Pédagogie actualisante

La philosophie de la Faculté, sous-jacente à ses activités de formation initiale à l'enseignement, s'articule autour d'une vision globale de la pédagogie que nous appelons la *pédagogie actualisante*. Toute la formation à l'enseignement vise à préparer des professionnelles et des professionnels de l'éducation capables d'appliquer cette pédagogie. Telle qu'elle est décrite ci-dessous, la pédagogie actualisante est conçue en fonction d'un enseignement en milieu scolaire, mais elle peut s'adapter et s'appliquer à tout ordre d'enseignement.

La pédagogie actualisante est un processus interactif de socialisation-autonomisation qui s'adapte aux caractéristiques individuelles de chaque apprenante ou apprenant et qui vise à actualiser le plein potentiel de chaque élève dans ses dimensions intrapersonnelle, interpersonnelle et sociale. Cette pédagogie comprend plusieurs volets interdépendants et complémentaires qui, réunis, constituent une conception de vie et une philosophie éducative.

Dans le cadre d'une pédagogie actualisante, l'enseignement-apprentissage met l'accent sur l'unicité de chaque apprenante et de chaque apprenant et reconnaît le droit fondamental de chaque élève à une éducation adaptée à ses besoins et à ses aptitudes. Cette *pédagogie de l'unicité* responsabilise l'élève relativement à son développement personnel (physique, intellectuel, affectif, esthétique, social et spirituel), à l'actualisation de son potentiel d'apprentissage et à son rôle comme membre de communautés scolaire, régionale et mondiale. En d'autres mots, elle invite l'élève à se donner un projet de vie.

Fondamentalement, la pédagogie actualisante en est une *de l'accueil et de l'appartenance*. Elle suppose un milieu accueillant dans lequel l'élève s'insère comme personne unique et comme membre d'une collectivité et où il est possible de développer un sentiment de bien-être et d'appartenance. C'est une pédagogie qui, par son climat et son ambiance, inspire la joie d'apprendre et le respect de la diversité des apprenantes et des apprenants. La pédagogie ne peut être actualisante que si l'élève se sent accepté et valorisé dans son unicité. La ou le pédagogue doit stimuler l'élève et animer le groupe par son enthousiasme envers la vie, sa passion d'apprendre et son acceptation inconditionnelle des personnes. L'enseignante ou l'enseignant doit guider les élèves dans un processus d'autonomisation et d'engagement social, et faire du groupe une véritable communauté d'apprenantes et d'apprenants.

La pédagogie actualisante est aussi une *pédagogie de la conscientisation et de l'engagement* qui éveille la personne de l'élève à son unicité et à son altérité. D'une part, l'élève est appelé à découvrir ses aptitudes et ses dispositions, à reconnaître le caractère unique de sa personne et à développer ses qualités de leadership. D'autre part, l'élève est amené à réaliser qu'il est façonné par une culture et par ses interactions avec les autres, ce qui le confronte à son altérité. La pédagogie actualisante l'engage à reconnaître la richesse et la créativité sous-jacentes aux diverses cultures du monde, et l'éveille à la beauté de la nature, à l'équilibre écologique et à son rôle par rapport à l'environnement. C'est une pédagogie qui le sensibilise à son rôle social et l'invite à participer à un projet de

société qui vise la création d'un monde de paix, de justice et de solidarité tout en cultivant son identité personnelle et sa fierté culturelle.

C'est également une *pédagogie de la participation et de l'autonomie* puisque l'élève y est invité à prendre une part active dans la gestion de la classe ainsi que dans la gestion de son apprentissage et de celui du groupe. Dans le cadre d'une pédagogie actualisante, chacune et chacun est graduellement amené à s'approprier les objectifs de son programme, à développer des moyens d'apprentissage et à s'auto-évaluer sur le plan des efforts, des connaissances acquises et des habiletés développées. Engagé dans le processus métacognitif d'apprendre à apprendre, chacune ou chacun devient de plus en plus autonome dans son apprentissage.

La pédagogie actualisante, c'est encore une *pédagogie de la maîtrise de l'apprentissage et du dépassement de soi*. Chaque apprenante et chaque apprenant y est responsabilisé et mis au défi de réaliser pleinement son potentiel d'apprentissage. L'enseignement devient une activité formative qui favorise le processus même de l'apprentissage et qui ajoute aux activités d'enseignement de base les activités d'enseignement correctif et d'enrichissement nécessaires à une véritable maîtrise des apprentissages. Sans négliger l'évaluation sommative des apprentissages, la pédagogie actualisante focalise sur une évaluation différenciée, une évaluation critériée et formative qui accentue la responsabilité et la participation de l'apprenante et de l'apprenant dans un processus d'auto-évaluation.

La pédagogie actualisante suppose forcément une *pédagogie de la coopération*. Celle-ci vise le développement des habiletés sociales nécessaires au travail d'équipe et à la résolution de problèmes en groupe. La conjugaison de l'apprentissage coopératif et d'une pédagogie de la maîtrise engage le groupe à l'entraide et à la collaboration dans la prise de responsabilités et la réalisation de défis reliés au processus d'apprentissage. Cette pédagogie de la coopération encourage la création d'une communauté d'apprenantes et d'apprenants qui peut à la fois entreprendre collectivement les défis de l'apprentissage et favoriser la responsabilité individuelle et personnelle. Un milieu d'apprentissage fondé sur la coopération et une véritable démocratie participative devrait permettre aux jeunes de prendre part aux décisions qui les concernent et d'assumer leurs responsabilités.

De plus, la pédagogie actualisante comprend une *pédagogie intégrative et réflexive*. Elle vise l'intégration des savoirs et l'interdisciplinarité tout en visant l'équilibre nécessaire entre le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-

devenir pour favoriser le développement optimal de la personne et l'actualisation maximale de son potentiel humain. Une telle pédagogie est axée sur l'expérientiel et le réflexif. En d'autres mots, c'est une pédagogie du vécu et de la découverte. Les activités pédagogiques doivent favoriser les expériences concrètes, réelles et en contexte qui apportent sens et signification à l'apprentissage. Celles-ci offrent des occasions de réflexion individuelle et collective qui révèlent l'interdépendance des savoirs et le caractère multiple des réalités physiques et sociales. À travers le dialogue, la confrontation des idées et la résolution de problèmes, cette pédagogie développe le sens critique et l'esprit de recherche qui favorisent la connaissance de soi, l'ouverture aux autres et une meilleure compréhension du monde.

On peut finalement associer la pédagogie actualisante à une *pédagogie de l'inclusion*. Elle reconnaît le droit fondamental de l'élève à l'éducation dans un milieu qui accueille toutes les personnes. La pédagogie actualisante est donc conforme à la philosophie sous-jacente à la loi scolaire du Nouveau-Brunswick qui favorise l'intégration optimale de l'élève en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation au sein de la classe ordinaire. La pédagogie de l'inclusion favorise l'accès de tous les élèves aux ressources et aux milieux d'apprentissage les plus favorables à son développement intégral en tant que personne.

En somme, la pédagogie actualisante engage une action dialectique qui fait de l'apprentissage une dynamique de *socialisation/autonomisation*. Aux éléments socialisants de l'activité éducative en tant que processus de transmission culturelle, la pédagogie actualisante ajoute, en opposition dialectique, l'action éducative qui libère, responsabilise et rend l'élève autonome. Celui-ci, tout en apprenant à intégrer sa culture et à apprécier cet héritage qui lui est transmis, développe aussi son autonomie, c'est-à-dire d'une part, l'habileté à porter un regard critique sur les idées et les valeurs émises par sa culture et d'autre part, à prendre en charge sa propre destinée. Chaque personne est ainsi appelée à contribuer à sa façon au développement et à l'émancipation de sa culture, au respect entre les cultures et à l'évolution de sa société. Chaque apprenante et chaque apprenant doit ainsi vivre des expériences qui permettent de découvrir qu'en actualisant son potentiel humain, il ou elle pourra se réaliser comme personne, contribuer à son groupe social et collaborer de façon engagée à la création d'un monde meilleur.

Les objectifs reliés à la pédagogie actualisante ne peuvent être réalisés par une seule approche pédagogique ou par une méthodologie unique. Les éducatrices et éducateurs qui veulent appliquer l'ensemble des volets de cette pédagogie actualisante doivent apprendre à utiliser une variété de stratégies d'enseignement

cohérentes avec cette pédagogie, appropriées aux objectifs visés et adaptés aux contextes d'apprentissage.

Les objectifs généraux relatifs à la formation à l'enseignement qui découlent de la mission éducative de la Faculté et qui sont imprégnés de la pédagogie actualisante font l'objet de la prochaine section.

III. Objectifs de la formation initiale à l'enseignement

La réalisation de la mission de la Faculté des sciences de l'éducation passe d'abord par l'identification des compétences professionnelles essentielles à la formation initiale à l'enseignement et par la conceptualisation d'objectifs qui, par leur atteinte, permettront de développer les compétences voulues. Ces objectifs sont regroupés en trois catégories : la formation générale et globale de la personne, la formation dans les disciplines (contenu à enseigner) et la formation pédagogique. Cette dernière est constituée de trois sous-composantes : la formation pédagogique générale, la formation dans la didactique des disciplines et la formation professionnelle. En identifiant et en analysant les compétences relatives à chacune de ces catégories, il devient possible de dresser un profil des compétences à atteindre. Ce profil constitue en quelque sorte une grille d'évaluation pour les étudiantes et les étudiants en formation. Les objectifs de la formation initiale à l'enseignement et les sous-objectifs de chacun de ceux-ci sont décrits ci-dessous.

A. Formation générale et globale

Les objectifs contenus dans cette section comprennent les objectifs de formation générale communs à tous les étudiants et étudiantes de l'Université auxquels sont ajoutés des objectifs de formation globale qui visent le développement d'une conscience de la réalité mondiale et le sens de la responsabilité sociale dans le contexte d'une solidarité locale et internationale.

1. Développer une solide formation générale

Dans le cadre des baccalauréats en éducation, la formation générale occupe une place importante. À l'Université de Moncton, les objectifs de formation générale sont les suivants⁴ :

- a) Être capable de bien raisonner : procéder de façon systématique, c'est-à-dire avoir recours à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation devant les faits et les événements dans un souci d'objectivité ;
- b) Maîtriser la langue française : s'exprimer en français, avec précision et clarté, tant oralement que par écrit ;

⁴ Extrait de Objectifs de la formation générale. Deuxième rapport. Comité d'étude de la formation générale : Léonard J. LeBlanc, président, Auréa Cormier, Georges François, Gilles Long, Louis Malenfant, Léopold Laplante, secrétaire. Le 11 février 1983.

- c) Posséder une bonne connaissance de la langue anglaise. Dans notre pays, si pour la majorité l'apprentissage de la langue seconde est une chose utile, force nous est de constater que pour la minorité un tel apprentissage est nécessaire ;
 - d) Connaître les méthodes quantitatives : connaissance des concepts de base du raisonnement mathématique ; utilisation des ordinateurs et des banques de données ;
 - e) Comprendre et apprécier les cultures : avoir une perspective sur le monde qui tienne compte de sa situation et de son identité, mais qui soit en même temps ouverte aux points de vue différents ou nouveaux. À une telle perspective pourra contribuer notamment l'étude des réalités historiques ainsi que des réalités sociales contemporaines ;
 - f) Développer une éducation esthétique : intérêt et sensibilité aux diverses formes de manifestations artistiques ;
 - g) Acquérir une aptitude à raisonner et à décider face à des questions d'ordre éthique : clarifier ses propres valeurs et respecter les valeurs des autres ; donner une attention réfléchie aux méthodes et aux procédures suivant lesquelles on cherche à résoudre les différends et les conflits ; développer des qualités permettant d'effectuer avec discernement des choix judicieux ;
 - h) Être capable d'apprendre par soi-même : avoir acquis les habitudes de travail intellectuel appropriées au renouvellement continu de ses connaissances ;
 - i) Apprécier les approches utilisées dans divers domaines d'activité intellectuelle : avoir acquis les connaissances nécessaires pour comprendre et évaluer les approches utilisées dans les arts et les humanités, les techniques d'analyse et de synthèse des sciences sociales et les méthodes mathématiques et expérimentales des sciences physique, biologique et du comportement. Toutes ces approches visent la compréhension de l'être humain, de la société et de l'univers.
- 2. Développer le sens de la responsabilité sociale et la conscience de la réalité mondiale dans un contexte de solidarité entre les personnes et les peuples**

Aux objectifs de formation générale de l'Université s'ajoutent les objectifs de formation globale suivants :

- a) Savoir s'interroger sur le sens de la vie ;
- b) Savoir prendre contact avec la nature et savoir s'engager dans des démarches de protection de l'environnement ;

- c) Savoir s'enrichir par le contact avec son patrimoine culturel et celui de l'ensemble de l'humanité ;
- d) Prendre conscience de la réalité locale et mondiale ainsi que de l'interdépendance à l'échelle de la planète ;
- e) Démontrer de l'intérêt à s'engager de façon solidaire dans la vie de la communauté locale et mondiale, et, la capacité de le faire.

La formation générale et globale sera acquise à la fois par des cours conçus pour atteindre certains objectifs, et en particulier par l'intégration des objectifs définis ci-dessus à ceux de la formation aux disciplines et de la formation pédagogique.

B. Formation dans les disciplines

La formation dans les disciplines relève largement de la responsabilité des autres facultés et écoles de l'Université. C'est par un partenariat entre la Faculté des sciences de l'éducation et les autres facultés et écoles que cette formation sera le mieux coordonnée et intégrée. Pour arriver à une solide formation, la future enseignante ou le futur enseignant devra :

1. Démontrer un haut niveau de maîtrise du contenu des disciplines à enseigner

- a) Maîtriser la structure et le contenu de la discipline ;
- b) Comprendre les fondements historiques et épistémologiques, et les principaux paradigmes ou les principales écoles de pensée de la discipline ;
- c) Savoir appliquer les méthodologies propres à la discipline ;
- d) Comprendre la complémentarité entre la discipline et les disciplines connexes ;
- e) Savoir inférer les applications actuelles et potentielles de la discipline ;
- f) Savoir juger de la pertinence d'une application de la discipline en tenant compte de ses effets possibles sur les personnes, sur la société et sur l'environnement.

2. Démontrer les attitudes requises à la promotion de la discipline et à sa propre formation continue

- a) Démontrer des attitudes positives et un engagement personnel face à la promotion de cette discipline ;

- b) Savoir parfaire la maîtrise de sa discipline et garder ses connaissances à jour.

C. Formation pédagogique

La formation pédagogique comprend trois objectifs, soit un premier objectif associé à la formation générale à la pédagogie, un deuxième à la formation à la didactique et un troisième à la préparation à la profession. Ces objectifs s'énoncent comme suit :

1. Démontrer un haut niveau de formation pédagogique ;
2. Maîtriser la didactique dans le cadre d'une pédagogie actualisante ;
3. Savoir intégrer les composantes de sa formation, développer une identité à la profession et s'engager dans un développement professionnel continu.

Puisque ces objectifs de formation relèvent directement des responsabilités premières de la Faculté, l'analyse de ceux-ci fut davantage accentuée et illustre en plus de détails les compétences professionnelles visées. La formation pédagogique fait converger théorie et pratique. La formation pratique par les stages et les travaux d'application doit compléter la formation théorique, et les deux parties de la formation doivent correspondre de façon cohérente aux fondements conceptuels et aux principes pédagogiques enseignés.

C'est pendant la formation pratique que les étudiantes et les étudiants démontrent l'intégration de leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être tout en poursuivant l'acquisition de leur identité professionnelle. Les stages sont suivis d'activités de synthèse et d'intégration des diverses composantes théoriques et pratiques de la formation afin d'assurer un haut niveau de préparation à la profession enseignante.

1. Démontrer un haut niveau de formation pédagogique

Les objectifs de formation pédagogique générale sont reliés à la connaissance des fondements de l'éducation, à la connaissance des apprenantes et apprenants, au développement personnel des futurs enseignants et enseignantes, à leur esprit de recherche et de questionnement, et aux savoirs et habiletés reliés à la planification, à l'implantation et à l'évaluation du processus enseignement-apprentissage.

a) Comprendre la nature de l'éducation, ses fondements et son rôle dans la société

- i) Comprendre les fondements philosophiques, historiques, sociologiques et politiques de l'éducation ainsi que leur interaction ;
- ii) Comprendre les fondements psychologiques de l'éducation et la dimension bio-génétique de l'apprenante et de l'apprenant ;
- iii) Savoir faire le lien entre les fondements en éducation, la mission de la Faculté et la mission de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick ;
- iv) Comprendre la nature de l'éducation en tant que philosophie, science et art ;
- v) Faire preuve d'ouverture à l'ensemble des peuples de la terre, d'appréciation des différences ainsi que de valorisation du patrimoine culturel et artistique de l'humanité ;
- vi) Faire preuve de conscience planétaire et de solidarité avec ceux et celles dont les efforts visent au mieux-être de l'humanité.

b) Savoir évaluer les implications de différents modèles pédagogiques par rapport à un projet de société

- i) Connaître divers paradigmes socio-culturels et être capable d'évaluer leurs implications éducatives ;
- ii) Reconnaître le rôle que peut jouer l'école dans la transformation de la société ;
- iii) Savoir dégager les implications d'ordre philosophique, sociologique et psychopédagogique des divers courants pédagogiques contemporains et savoir évaluer les choix qui en découlent pour son rôle d'enseignante ou d'enseignant.

c) Savoir intégrer la recherche en éducation à la pratique de l'enseignement

- i) Comprendre le rôle de la recherche et du développement en éducation ;
- ii) Comprendre les principes fondamentaux, les méthodes et les techniques de la recherche scientifique en éducation ;
- iii) Savoir lire avec un esprit critique les principaux périodiques et autres documents faisant état de recherches en éducation ;
- iv) Comprendre les démarches relatives à la réalisation d'un projet de recherche scientifique en éducation ;
- v) Savoir appliquer avec discernement les résultats de recherche en éducation ;

- vi) Démontrer une attitude positive envers le rôle de la recherche scientifique en éducation.

d) Avoir une connaissance approfondie de l'apprenante et de l'apprenant

- i) Comprendre le processus de développement de l'apprenante et de l'apprenant sur les plans psychomoteur, cognitif, langagier, affectif, social et moral ;
- ii) Savoir reconnaître les différences individuelles dans les rythmes de développement et les styles d'apprentissage ;
- iii) Connaître les implications pédagogiques des particularités de développement ;
- iv) Comprendre les influences des environnements familial, social et scolaire sur l'apprenante et l'apprenant ;
- v) Comprendre le processus d'apprentissage selon différentes orientations théoriques ;
- vi) Savoir connaître les différents types de difficulté d'apprentissage et d'adaptation ;
- vii) Savoir favoriser les aspirations associées aux besoins d'accomplissement de l'apprenante et de l'apprenant.

e) Se connaître comme personne, être capable d'autocritique et de développement personnel

- i) Comprendre l'influence de son propre cadre de référence dans la perception de soi-même, des autres et de la réalité sociale ;
- ii) Se connaître soi-même du point de vue de ses besoins, de ses croyances, de ses attentes, de ses valeurs, de ses attitudes, de ses sentiments et de ses émotions ;
- iii) Reconnaître l'influence de la connaissance de soi dans ses relations avec les apprenantes et les apprenants, avec les parents ainsi qu'avec ses collègues de travail ;
- iv) Savoir se respecter soi-même, s'affirmer en tant qu'individu et en tant que membre d'une collectivité ;
- v) Se connaître en tant qu'apprenante ou apprenant du point de vue de ses dispositions affectives et cognitives, de ses stratégies de métacognition, de ses acquis et de son aptitude à apprendre ;
- vi) Savoir développer son potentiel physique, intellectuel, social, moral et affectif ;
- vii) Savoir se détendre, gérer le stress et trouver l'équilibre dans sa vie quotidienne ;

viii) Savoir se remettre en question et s'engager dans une démarche continue de cheminement personnel en fonction d'une conceptualisation des caractéristiques recherchées chez une enseignante ou un enseignant.

f) Démontrer des habiletés de relations interpersonnelles et de communication

- i) Comprendre les enjeux des relations interpersonnelles fondées sur le respect mutuel ;
- ii) Savoir établir des relations interpersonnelles fondées sur l'empathie, le respect et la coopération ;
- iii) Démontrer une attitude positive à l'égard des apprenantes et des apprenants et savoir manifester sa confiance dans leur potentiel ;
- iv) Savoir résoudre ses conflits de façon non violente au moyen de la communication et de la coopération ;
- v) Savoir quand et comment intervenir dans les conflits entre apprenantes et apprenants et savoir les aider à résoudre leurs conflits de façon non violente.

g) Savoir gérer la classe, animer des groupes et créer un climat propice à l'apprentissage

- i) Savoir gérer l'environnement pédagogique de façon à créer un climat favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement personnel ;
- ii) Savoir favoriser la participation active des apprenantes et des apprenants à la gestion de la classe et savoir développer leur sens de responsabilité et leur esprit de coopération ;
- iii) Savoir établir une discipline de groupe favorisant l'autonomie et le développement global de la personne et savoir intervenir de façon non violente dans les situations de crise ;
- iv) Être capable de coordonner les ressources humaines, physique, administratives et matérielles qui sont nécessaires à une pédagogie actualisante ;
- v) Savoir collaborer avec les autres intervenantes et intervenants qui oeuvrent auprès des apprenantes et des apprenants en difficulté ;
- vi) Comprendre le processus de motivation et les facteurs de démotivation ;
- vii) Connaître les droits et les responsabilités de l'apprenante et de l'apprenant ;

- viii) Comprendre la dynamique d'un groupe et savoir utiliser cette compréhension efficacement dans son enseignement ;
 - ix) Connaître divers styles d'animation de groupe et leurs effets sur le climat, la motivation, la discipline et le partage des responsabilités dans la classe ;
 - x) Maîtriser un style démocratique d'animation de groupe ;
 - xi) Savoir animer le groupe classe et ses sous-groupes dans le but de favoriser l'apprentissage et le développement socio-affectif de chaque apprenant et apprenant.
 - xii) Savoir résoudre les situations difficiles et les conflits en animation.
- h) Savoir planifier les différentes dimensions de l'acte pédagogique dans le cadre d'une pédagogie actualisante**
- i) Comprendre le processus d'élaboration d'un programme d'étude ;
 - ii) Comprendre et savoir appliquer les principes de planification pédagogique en tenant compte des différents volets de la pédagogie actualisante ;
 - iii) Savoir formuler les objectifs d'apprentissage (objectifs essentiels, objectifs d'enrichissement, objectifs d'enseignement correctif) dans l'élaboration d'un programme d'études ;
 - iv) Savoir collaborer à la planification de programmes et de stratégies adaptés aux élèves à besoins particuliers ;
 - v) Savoir choisir des stratégies et des techniques d'enseignement qui favorisent la participation active des élèves dans la planification, la réalisation et l'évaluation des activités éducatives, et qui contribuent au développement de leur autonomie.
- i) Savoir appliquer une variété de modèles, de méthodes et de stratégies d'enseignement, dans le cadre d'une pédagogie actualisante**
- i) Connaître différentes stratégies d'enseignement et savoir varier ces dernières selon les besoins individuels et de groupes (ex. : formules variées de regroupement) ;
 - ii) Savoir choisir, adapter et utiliser des méthodes et des stratégies d'enseignement appropriées aux types d'apprentissage visés : connaissances, habiletés intellectuelles, attitudes et valeurs, habiletés motrices, habiletés interpersonnelles, stratégies cognitives, etc. :

j) Savoir appliquer la technologie éducative dans le cadre d'une pédagogie actualisante

- i) Comprendre le rôle et l'impact de la technologie dans l'enseignement et l'apprentissage (matériel multimédia, téléconférence, réseaux de communication, etc.) ;
- ii) Savoir utiliser le matériel multimédia pour enrichir l'enseignement et promouvoir l'apprentissage ;
- iii) Savoir développer des outils d'enseignement en utilisant les nouvelles technologies d'information et de communication ;
- iv) Savoir utiliser la technologie éducative de façon à enrichir l'apprentissage et à rendre plus efficace la gestion de l'enseignement ;
- v) Savoir adapter la technologie éducative et utiliser des outils spécialisés de sorte à promouvoir l'intégration de tous les élèves sur le plan pédagogique.

k) Savoir utiliser l'ordinateur à des fins pédagogiques et administratives

- i) Savoir choisir les logiciels et les didacticiels pertinents selon ses tâches (enseignement ou administration) ;
- ii) Savoir utiliser des logiciels tels qu'un traitement de texte, une base de données, un chiffrier électronique et un système auteur ;
- iii) Savoir utiliser des didacticiels pertinents aux sujets traités dans la classe ;
- iv) Savoir amener les élèves à se servir de l'ordinateur de sorte à promouvoir des apprentissages selon les styles et les rythmes d'apprentissage ;
- v) Savoir utiliser les applications pédagogiques de l'ordinateur de sorte à promouvoir l'intégration pédagogique de tous les élèves.

l) Savoir utiliser la mesure et l'évaluation des apprentissages et de l'enseignement dans le cadre d'une pédagogie actualisante

- i) Savoir situer l'évaluation dans le processus de planification pédagogique ;
- ii) Comprendre le rôle de l'évaluation (y compris l'autoévaluation) des apprentissages dans le processus éducatif ;
- iii) Comprendre les fondements philosophiques, sociologiques et les implications éthiques de l'évaluation ;
- iv) Savoir utiliser l'évaluation et l'autoévaluation par les élèves pour promouvoir et assurer la maîtrise des apprentissages ;

- v) Savoir choisir et utiliser les modes et le matériel d'évaluation qui convient aux différents élèves en tenant compte des normes acceptées ;
- vi) Savoir préparer et utiliser divers types de mesure et d'évaluation (administration, correction, interprétation, notation et communication des résultats) en accord avec des principes de la pédagogie actualisante ;
- vii) Savoir utiliser les résultats de la mesure des apprentissages et la rétroaction des élèves pour évaluer sa pédagogie et orienter ses interventions ;
- viii) Savoir recourir à l'analyse réflexive pour évaluer son enseignement par rapport aux objectifs et savoir intégrer cette évaluation à une planification continue.

2. Maîtriser la didactique des disciplines dans le cadre d'une pédagogie actualisante

Le programme qui prépare les étudiantes et les étudiants à enseigner au primaire ou au secondaire devrait les amener à développer certaines connaissances et habiletés dans les didactiques des diverses disciplines qu'ils seront appelés à enseigner. Cette formation doit s'intégrer aux principes de la pédagogie actualisante.

- a) **Comprendre les fondements de la didactique dans le cadre d'une pédagogie actualisante**
 - i) Comprendre l'orientation générale des programmes d'études de la discipline enseignée ainsi que la philosophie qui les sous-tend ;
 - ii) Comprendre l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être associés à la discipline, et être en mesure de choisir ceux qui sont essentiels et appropriés au stade de développement de l'enfant et de l'adolescent.

- b) **Connaître le processus d'apprentissage relatif à la discipline enseignée dans le cadre d'une pédagogie actualisante**
 - i) Connaître le processus d'apprentissage relatif à la discipline enseignée ainsi que l'étendue, la profondeur et la séquence des contenus d'apprentissage appropriés au niveau de développement des apprenantes et des apprenants ;
 - ii) Savoir adapter son enseignement à ce qu'apportent les élèves en situation d'apprentissage dans une discipline, c'est-à-dire leurs

aptitudes, leurs apprentissages antérieurs, leurs attitudes, leurs représentations mentales et leurs stratégies cognitives.

c) Savoir enseigner la discipline dans le cadre d'une pédagogie actualisante

- i) Savoir sensibiliser les élèves, au moyen d'activités appropriées, à la pertinence de la discipline enseignée ;
- ii) Savoir choisir des stratégies d'enseignement et d'évaluation appropriées à la discipline enseignée et cohérentes avec la pédagogie actualisante ;
- iii) Savoir choisir, créer et adapter du matériel éducatif et des instruments d'évaluation appropriés à la discipline enseignée et adaptés aux particularités des élèves ;
- iv) Savoir favoriser le développement d'une attitude positive envers la discipline tout en développant le sens critique ;
- v) Connaître les principaux moyens de garder ses connaissances à jour dans la didactique de sa discipline.

3. Savoir intégrer les composantes de sa formation, développer une identité à la profession et s'engager dans un développement professionnel continu

En complément à la formation en pédagogie générale et à la formation dans la didactique des disciplines, certains objectifs visent l'acquisition des différents types de savoirs relatifs à la profession enseignante. Le programme de formation initiale permet aux étudiantes et aux étudiants d'intégrer les divers volets de leur formation et de développer les compétences liées à la pratique professionnelle.

a) Comprendre les rôles et les fonctions des différents agents d'éducation du système scolaire : ressources humaines, structure administrative, matériel éducatif et environnement physique

- i) Comprendre le rôle des différentes personnes qui oeuvrent dans le système scolaire et leurs contributions complémentaires ;
- ii) Comprendre l'organisation et le fonctionnement du système scolaire (structure administrative, services, horaires, financement, etc.) ;
- iii) Connaître l'équipement et le matériel éducatif nécessaires à l'enseignement des programmes et savoir faire les adaptations requises par la pédagogie actualisante ;

- iv) Connaître différents modèles administratifs et divers styles de leadership pédagogique et savoir choisir les plus pertinents, compte tenu des objectifs poursuivis ;
- v) Connaître différents modèles administratifs et organisationnels de services pédagogiques destinés à un groupe hétérogène favorisant l'inclusion des élèves à besoins particuliers ;
- vi) Comprendre les caractéristiques d'un système scolaire par rapport aux installations physiques et aux variables écologiques nécessaires à une pédagogie actualisante.

b) Développer une identité professionnelle

- i) Comprendre et faire siennes les valeurs du code d'éthique professionnelle des enseignantes et des enseignants ;
- ii) Connaître les associations professionnelles et syndicales de sa profession et comprendre l'importance d'une participation active à celles-ci ;
- iii) Connaître les droits, les responsabilités et les aspects légaux associés à sa profession et savoir en tenir compte ;
- iv) Adopter un comportement conforme aux normes de l'éthique professionnelle.

c) Savoir s'engager dans un développement professionnel continu

- i) Connaître les défis contemporains de la profession ;
- ii) Connaître les structures organisationnelles de la profession, ses moyens de formation, de changement et d'amélioration ;
- iii) Savoir s'engager dans son perfectionnement professionnel et son ressourcement personnel ;
- iv) Comprendre les responsabilités et les défis liés à l'insertion professionnelle ;
- v) Savoir contribuer au développement de la culture organisationnelle de l'école.

d) Savoir faire l'analyse, la synthèse et l'évaluation de sa formation

- i) Réfléchir sur son choix de carrière en éducation en partant de ses expériences personnelles et académiques ;
- ii) S'initier au champ d'étude de l'éducation et à ses éléments constitutifs ;
- iii) Apprécier les défis qui se présentent à soi en tant qu'étudiante ou étudiant responsable de sa formation ;

- iv) Savoir identifier les compétences et les attitudes à développer au cours de sa formation en éducation ;
 - v) Savoir s'interroger sur ses manières d'apprendre ;
 - vi) Savoir s'auto-évaluer par rapport au développement de son identité professionnelle ;
 - vii) Savoir faire la synthèse des éléments essentiels à son intention socioprofessionnelle ;
 - viii) Prendre conscience des défis de la pédagogie actualisante et de ses implications pour l'enseignement ;
 - ix) Savoir faire les liens entre les divers volets de sa formation (formation générale, professionnelle et pratique).
- e) **Savoir démontrer lors des stages d'enseignement l'intégration de toutes les composantes de sa formation**
- i) Démontrer les qualités personnelles associées à la personne de l'enseignante et de l'enseignant (ex. : ouverture d'esprit, confiance en soi, esprit d'initiative, créativité, humour, enthousiasme et dynamisme, ponctualité et diligence) ;
 - ii) Adopter les comportements professionnels associés à la profession enseignante (ex. : respect du code de l'éthique professionnelle, attitudes et comportements appropriés, engagement actif dans un processus de développement professionnel, établissement et maintien de saines relations avec les autres intervenantes et intervenants...) ;
 - iii) Planifier un processus enseignement-apprentissage adapté au projet éducatif de sa classe et aux besoins particuliers de ses élèves ;
 - iv) Démontrer les habiletés de communication et d'animation nécessaires pour gérer des activités d'apprentissage destinées au groupe classe et à de petits groupes d'élèves ;
 - v) Adapter sa gestion du processus enseignement-apprentissage au projet éducatif de sa classe ou de son école tout en tenant compte des différences individuelles entre les élèves ;
 - vi) Maintenir un climat propice à l'apprentissage par sa gestion du groupe-classe ;
 - vii) Démontrer une connaissance appropriée des contenus d'apprentissage et des principes didactiques associés à la discipline enseignée ;
 - viii) Planifier et implanter une démarche évaluative au service de l'apprentissage de chaque élève ;
 - ix) Démontrer la capacité de s'auto-évaluer dans la perspective d'un perfectionnement personnel et professionnel continu ;

- x) Intégrer dans son expérience de stage les principes de l'école renouvelée et les volets de la pédagogie actualisante ;
- xi) Participer activement à la vie de la classe et de l'école ;
- xii) Démontrer une maîtrise satisfaisante de la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit.

Conclusion

Avant d'entreprendre une importante réforme de ses programmes de 1^{er} et de 2^e cycles, la Faculté des sciences de l'éducation a énoncé sa mission et identifié les principaux objectifs reliés à la formation initiale à l'enseignement, et qui relèvent de cette mission.

Suite à la refonte des programmes, deux voies peuvent mener aujourd'hui à la formation initiale en enseignement : le diplôme d'études secondaires ou un premier baccalauréat.

La première voie, celle du diplôme d'études secondaires, permet de faire une formation intégrée de cinq années qui donne l'équivalent de deux baccalauréats combinés. On peut ainsi obtenir un BA-BEd qui prépare à l'enseignement à l'école primaire (maternelle à huitième année) ou un diplôme qui prépare à l'enseignement au secondaire (neuvième à douzième année). Ce dernier diplôme peut varier en fonction de la concentration ou de la « majeure » de l'étudiante ou de l'étudiant [ex. : BA-BEd (majeure en français), BSc-BEd (concentration en physique), BT-BEd (majeure en technologie de l'industrie), BEP-BEd (majeure en éducation physique), BA-BEd (majeure en études familiales)].

La deuxième voie est celle d'un premier baccalauréat (BA, BSc) regroupant une majeure et une mineure dans des disciplines reconnues par le ministère de l'Éducation. Ce diplôme mène à un baccalauréat en éducation de deux ans. Cette voie ne prépare cependant qu'à l'enseignement au secondaire.

Tous les objectifs de formation présentés dans le document de la Mission ont été associés à des cours ou à des stages en enseignement. Ces cours ont été regroupés au moment de la création des programmes en quatre catégories : fondements de l'éducation et recherche (7 crédits), psychopédagogie (19 crédits), pédagogie et didactique (37 crédits pour le programme de formation à l'enseignement au primaire et 16 crédits pour les programmes de formation à l'enseignement au secondaire) et insertion professionnelle et stages (22 crédits). Selon les programmes les crédits optionnels varient de 3 à 9 crédits. La liste des cours actuels offerts en formation initiale à l'enseignement est présentée en annexe.

Afin d'assurer l'intégration des objectifs de formation aux divers cours des programmes et afin d'éviter en autant que possible la redondance entre les cours,

les plans de ces derniers furent analysés par le Comité des études de 1^{er} cycle de la Faculté qui a vu à demander des changements le cas échéant.

Le concept de pédagogie actualisante présenté dans le cadre du document de la Mission occupe une place prépondérante dans la formation initiale à l'enseignement. Dans le but de rendre ce concept transparent et d'aider les professeures et les professeurs de la Faculté à se l'approprier, un comité permanent de la Faculté continue le travail amorcé lors de la restructuration des programmes.

Le Comité de la pédagogie actualisante a le mandat général d'œuvrer à la précision, à l'évolution et à la promotion du concept de pédagogie actualisante comme élément central de la Mission de la Faculté des sciences de l'éducation ; de favoriser l'intégration de la pédagogie actualisante dans les programmes de formation à la Faculté ; de diffuser le concept de la pédagogie actualisante auprès de tous les partenaires en éducation et d'en promouvoir l'implantation en milieu scolaire. Un prix de la pédagogie actualisante est décerné annuellement par la Faculté à une enseignante ou à un enseignant francophone de la province qui met en application certains volets de la pédagogie actualisante.

Pour mieux réaliser sa mission, la Faculté considère aussi très important d'établir des partenariats avec les intervenantes et les intervenants du système scolaire. La Faculté a collaboré avec le ministère de l'Éducation à l'élaboration de la mission de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick et participe activement aux réformes de l'école primaire et de l'école secondaire. Il va sans dire qu'il existe encore de nombreuses autres collaborations entre le Ministère et la Faculté. Le Service des stages de la Faculté des sciences de l'éducation a collaboré étroitement avec des intervenantes et des intervenants du Ministère et du milieu scolaire pour établir un réseau d'écoles et d'enseignantes et d'enseignants associés qui permet aux étudiantes et aux étudiants de la Faculté de faire leurs stages d'enseignement en collaboration avec des enseignantes et des enseignants qui implantent, à divers degrés, les principes de la pédagogie actualisante.

La Faculté entretient aussi des liens étroits avec l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick et avec d'autres associations qui regroupent des intervenantes et des intervenants du monde de l'éducation.

La construction d'un monde de paix, de justice et de solidarité dépend de nombreux facteurs et exige un engagement continu d'une masse critique de personnes et d'organismes. L'éducation, par son rôle de conscientisation et de

formation au savoir, au savoir-faire, au savoir-être et au savoir-devenir joue un rôle essentiel dans ce projet de société. Le grand philosophe Emmanuel Kant disait que l'éducation était le plus grand défi posé à l'humanité. La Faculté s'engage à collaborer avec ses partenaires à relever ce défi. L'éducation est avant tout la formation d'un être humain. Elle vise le développement d'habiletés et de compétences qui témoignent du plus haut degré de génie humain, mais surtout le développement intégral des personnes dans le but de les amener à œuvrer collectivement à la réalisation d'un monde meilleur.

ANNEXE
 Liste des cours
 (sigles et titres révisés - juin 1999)

Cours communs à tous les programmes :

EDUC-1102	Intégration en éducation	(2 crédits)
EDUC-2113	Psychopédagogie de l'enfant	(3 crédits)
EDUC-2123	Psychopédagogie des ados.	(3 crédits)
EDUC-2202	Communication interpersonnelle *	(2 crédits)
EDUC-2204	Apprentissage et enseignement	(4 crédits)
EDUC-2313	Élèves en difficulté	(3 crédits)
EDUC-2323	Recherche en éducation	(3 crédits)
EDUC-2902	Stage	(2 crédits)
EDUC-3013	Les ordinateurs à l'école	(3 crédits)
EDUC-3113	Gestion de l'éducation	(3 crédits)
EDUC-3202	Animation de groupe *	(2 crédits)
EDUC-3814	Programmation et évaluation	(4 crédits)
EDUC-3902	Stage de prise en charge **	(2 crédits)
EDUC-4113	La personne de l'enseignant.e	(3 crédits)
EDUC-4322	Motivation et gestion de classe	(2 crédits)
EDUC-4353	Pédagogie différenciée	(3 crédits)
	ou	
EDUC-4503	Rééducation et enrichissement	(3 crédits)
EDUC-5104	Fondements de l'éducation	(4 crédits)
EDUC-5911	Séminaire de synthèse	(1 crédit)
EDUC-5912	Stage d'intégration profes.	(12 crédits)

* Pour le BEd (programme A), ces deux cours sont remplacés par:

EDUC-5804	Communication et animation	(4 crédits)
-----------	----------------------------	-------------

** Pour le BEd (programme A), ces stages sont remplacés par:

EDUC-5902	Stage d'exploration	(2 crédits)
-----------	---------------------	-------------

Didactiques au primaire (EDDP - 27 crédits)

EDDP-2102	Santé scolaire au primaire	(2 crédits)
EDDP-2502	Didactique de la musique	(2 crédits)
EDDP-3502	Arts plastiques au primaire	(2 crédits)
EDDP-3512	La géométrie et de la mesure	(2 crédits)
EDDP-3513	Didactique du français I	(3 crédits)
EDDP-3522	Planification au préscolaire	(2 crédits)
EDDP-4502	Mathématique au primaire	(2 crédits)
EDDP-4512	Sciences au primaire (5-8)	(2 crédits)
EDDP-4513	Didactique de la lecture	(3 crédits)
EDDP-4522	Sciences au primaire (M-4)	(2 crédits)
EDDP-4523	Dév. du langage et prélecture	(3 crédits)
EDDP-4533	Anglais langue seconde	(3 crédits)
EDDP-4543	Pédagogie du jeu	(3 crédits)
EDDP-4553	Didactique du français II	(3 crédits)
EDDP-4563	Sc. humaines au primaire (5-8)	(3 crédits)
EDDP-4573	Sc. humaines au primaire (M-4)	(3 crédits)

Didactiques au secondaire (EDDS - 6 crédits)

EDDS-4503	Dévelop. personnel et social	(3 crédits)
EDDS-4510	Didactique sc. familiales	(3 crédits)
EDDS-4520	Didactique de la mathématique	(3 crédits)
EDDS-4525	Didactique de l'histoire	(3 crédits)
EDDS-4530	Didactique de la géographie	(3 crédits)
EDDS-4533	Didactique des sc. sociales	(3 crédits)
EDDS-4535	Français au secondaire	(3 crédits)
EDDS-4545	Didac. de chimie et physique	(3 crédits)
EDDS-4550	Didac. de l'anglais langue sec	(3 crédits)
EDDS-4555	Didactique de la biologie	(3 crédits)
EDDS-4570	Didactique de l'informatique	(3 crédits)
EDDS-4580	Didactique de la technologie	(3 crédits)
EDDS-4583	Didactique techno. de gestion	(3 crédits)
EDDS-4590	Arts plastiques au secondaire	(3 crédits)
EDDS-4595	Musique au secondaire	(3 crédits)

Cours à option (3 à 9 crédits)

EDDP-4501	Initiation à défi mathématique	(1 crédit)
EDDP-4511	Français langue seconde	(3 crédits)
EDDP-4583	Éducation et environnement	(3 crédits)
EDDP-4593	Enseignement religieux	(3 crédits)
EDDS-4513	Didac. du français langue sec.	(3 crédits)
EDUC-3023	Éducation aux droits humains	(3 crédits)
EDUC-3033	Éducation interculturelle	(3 crédits)
EDUC-3110	La santé et l'environnement	(3 crédits)
EDUC-3122	Services aux élèves	(2 crédits)
EDUC-3301	Gestion du stress	(1 crédit)
EDUC-3303	NTIC et pédagogie	(3 crédits)
EDUC-3313	Technologie éducationnelle	(3 crédits)
EDUC-3321	Intégration scolaire	(1 crédit)
EDUC-3323	Analyse du comportement	(3 crédits)
EDUC-4012	Atelier en arts plastiques	(2 crédits)
EDUC-4013	Littérature enfantine	(3 crédits)
EDUC-4022	Bibliothéconomie scolaire	(2 crédits)
EDUC-4023	Les sciences à la maternelle	(3 crédits)
EDUC-4032	Environnement préscolaire	(2 crédits)
EDUC-4042	Atelier de création en musique	(2 crédits)
EDUC-4101	Intervention non violente	(1 crédit)
EDUC-4103	Travail intellectuel	(3 crédits)
EDUC-4111	Éducation à la carrière	(1 crédit)
EDUC-4121	Culture entrepreneuriale	(1 crédit)
EDUC-4201	Atelier en commun. interpers.	(1 crédit)
EDUC-4252	Animation de la lecture	(2 crédits)
EDUC-4253	Difficultés en lecture et math	(3 crédits)
EDUC-4301	Atelier en animation de groupe	(1 crédit)
EDUC-4323	Éduc. en milieu minoritaire	(3 crédits)
EDUC-4411	La santé scolaire	(3 crédits)